

# La naissance de la linguistique dans le domaine de la grammaire

Sacra COMORERA  
Université Sorbonne-Paris IV

Mépriser l'apport de la grammaire traditionnelle à la linguistique serait une erreur considérable car la grammaire, tout au long de l'histoire, a constitué les bases de la création de celle-ci.

Tout d'abord, nous tenons à indiquer que, malgré un titre généralisateur, l'objectif de notre étude est bien précis. En ce qui concerne le verbe et plus concrètement la périphrase verbale avec l'auxiliaire «avoir», sujet qui nous occupe, les grammaires anciennes ont laissé un grand nombre de descriptions différentes. Toutes ces grammaires consacrent un chapitre au verbe et presque toutes utilisent le même ordre dans la description (avec des exceptions). Elles débutent ce chapitre par une définition, le plus souvent identique, mais dont la description diffère. Ainsi nous voyons qu'il n'existe pas une seule définition pour un fait de langue mais plusieurs.

Le classement de la périphrase verbale que nous étudions est aussi très varié. Il est souvent difficile de savoir sur quoi voulait aboutir le grammairien, car l'ordre n'est pas la principale caractéristique des classements proposés. Parfois, le problème a une origine typographique: l'imprimeur (ou peut-être le grammairien?) s'est trompé dans les graphies.

L'objet original de la présente étude est de trouver la réponse à l'emploi de certains termes pour voir ce que les grammairiens avaient à l'esprit. Par exemple, en fonction du classement verbal fait par le grammairien, nous pouvons voir si celui-ci considère notre périphrase comme une unité ou comme une dualité ou bien si l'auteur fait un effort pour se dégager de la notion de modalité. En faisant cette étude, nous avons justement rencontré ce dernier cas. Nous voulons préciser que nous maintenons l'orthographe ancienne lorsque c'est possible, c'est-à-dire, lorsque la typographie est encore existante de nos jours.

La *Grammaire* (1572) de Pierre de la Ramée, dit Ramus, est une des plus importantes grammaires humanistes. Ramus était lecteur à l'Université de Paris. Sa grammaire, dont la première livraison date de 1562, se présente comme un dialogue entre un maître et un élève. Ramus prétend avec elle sublimer la langue française et donner un manuel d'apprentissage du français pour les étrangers. Il entend simplifier l'orthographe parce que ce serait, selon lui, un singulier moyen

de conserver et perpétuer la langue française. C'est pourquoi il présente, à partir de la page 57, le même texte sur deux colonnes, l'une contenant l'orthographe académique, l'autre l'orthographe simplifiée qu'il propose.

Le chapitre XII du livre premier, (Ramus 1572: 74) contient une importante information sur le verbe. D'abord on remarquera la définition que l'auteur donne du mot «temps»: «Temps cest la difference du verbe selon le present, le praeterit, futur. Le verbe finy a trois temps imparfaits & ung parfait. Des trois imparfaits le present est quadruple [...].» (Ramus 1572: 75).

Ramus divise les verbes en deux groupes:

A- le verbe fini, contenant trois temps «imparfaits» et un «parfait» (Ramus classe ici tous les temps);

B- et le verbe infini qui est perpétuel ou gérondif (il y classe les formes non personnelles).

Plus tard, il emploie le mot «périphrase» pour décrire la voix passive: «Le verbe passif s'exprime par periphrase, ainsi que les temps susdits, dont sera aussi parlé au lieu mesme.» (Ramus 1572: 77-78). Il est donc intéressant de voir que l'auteur, le premier que nous avons trouvé dans notre corpus de travail, appelle «périphrase» les temps composés de la voix passive. En poursuivant notre lecture, nous avons «découvert» avec plaisir que l'auteur nomme ainsi les temps composés de la voix active. Mais cette satisfaction disparut lorsque nous avons constaté que Ramus appelait de la même façon certains temps simples.

Dans ce même chapitre, les formes verbales ne sont pas classées. C'est au chapitre XIV du livre premier, intitulé *De la première conjugaison* que l'on voit conjugué le verbe «aimer». L'auteur fait des commentaires sur les différents temps: il étudie leurs ressemblances du point de vue morphologique et phonétique. Il faut noter que le premier verbe conjugué n'est pas un auxiliaire, comme c'est déjà l'habitude à l'époque, mais «aimer». Ramus n'indique dans ce tableau ni les modes ni les temps: les formes verbales sont mélangées et il n'en donne pas d'explication.

Mais le plus important se trouve dans la terminologie employée. L'auteur classe les verbes en «aoristes» et «oristes» et explique quels sont les temps «aoristes»:

(...) cest a dire de quelque temps prefix: comme a ceste heure, lors que Tels sont les quatre presens, & limparfait preterit. Les deux futurs imparfaits sont aoristes: Le preterit parfait est tantost lung, tantost lautre, comme sera dict apres. Les autres temps parfaicts, comme *Amauerim, Amauissem, Amauero*, s'expriment par syntaxe, de laquelle sera parle en son lieu. Le verbe infini est perpetuel ou gerondif. Le perpetuel present est comme aymer, voir, cognoistre, bastir. Le perpetuel preterit est semblable au preterit fini parfait, comme ayme, ayme, veu, veu, cogneu, cogneu, basti, basti. Linfini gerondif est comme ayment (...). (Ramus 1572: 76-77).

Au chapitre IX du livre premier, l'auteur propose le même classement (aoristes/ oristes) mais en parlant seulement des temps de prétérit, auxquels il inclut tous les temps du passé et du présent de l'indicatif, du subjonctif et du «futur parfait» (le futur antérieur et la forme surcomposée de ce même temps).

Il y a un terme intéressant: le mot «composé». Il apparaît dans le chapitre IX du second livre, intitulé *De la périphrase des verbes*:

La syntaxe du verbe passif present est composee de son participe passif, & du verbe sustantif en gardant la conuenance du nombre, genre & personne, comme: *Amor*, le suis aime, dira l'homme, le suis aymee, dira la femme: (...). (Ramus 1572: 176-177).

A noter, dans ce même chapitre, ce que l'auteur appelle «circonlocution»: «Il y a quelquesfois vne circonlocution du passif par le verbe actif, comme: le mapelle lehan (...), pour, le suis appelle, (...)» (Ramus 1572: 177). Nous pourrions donc considérer ce terme comme équivalent à «temps composé», mais dans la voix passive, donc avec l'auxiliaire «être», périphrase verbale qui ne concerne pas notre sujet d'étude. Rappelons que Nebrija emploie ce même terme de «circunloquio» (Nebrija 1492: 200) pour expliquer la formation des temps composés.

Dans ce même chapitre l'auteur traite, pas exclusivement mais principalement, des formes verbales composées. Ramus commence avec une définition de la syntaxe (notre morphologie). Celle-ci est la genèse des formes verbales, mais l'auteur ne spécifie pas lesquelles (par la suite, on déduit qu'il s'agit des formes verbales composées). Ramus explique ainsi que les prétérits et les futurs sont formés de leur infinitif prétérit (notre participe passé) et du verbe «avoir», comme pour le prétérit «amauisti».

Il poursuit:

Nous ne disons point seulement, Tu aymas, mais par ceste syntaxe, Nous disons dauantage, Tu as ayme, Tu eus ayme, Tu as eu ayme, entre lesqueles, Tu aymas, Tu eus ayme sont oristes, Tu as ayme, Tu as eu ayme sont aoristes: Ainsi ce premier praeterit est quadruple. Le second praeterit est octuple pour vng seul Latin *Amaueris*. Les quatre premiers ont la periphrase simple, & ce par les trois presens, As, Ayes, Aurois & par le praeterit imparfait, Auois: comme Veu que tu as ayme, combien que tu ayes ayme. O que volontiers tu aurois ayme, Veu que tu auois ayme, Veu que tu as eu ayme, combien que tu ayes eu aime: Veu que tu auois eu aime: Ou, Auois, & auois eu sont oristes, les aultres sont aoristes. Le troisieme praeterit, *Amauisses*, est sextuple, les trois premieres periphrases sont par Aurois, eusses, auois: Les aultres adioustent, eu, comme: Quand tu aurois ayme, Si tu eusses aime, Veu que tu auois ayme. Puis lon adiouste eu, comme devant Aurois eu ayme, Eusses eu ayme, auois eu ayme, ou auois, & auois eu, sont oristes, les aultres aoristes. Le quatrieme praeterit, *Amaueras*, est double comme: Tu auois ayme, Tu auois eu ayme. Le futur parfaict est double, & oriste, comme pour *Amauero*, le auray ayme, le auray eu ayme. La periphrase du praeterit infiny est dodecuple, comme: Dic te *Amauisse*, Dis que tu aymoïs, que tu aymas, que tu as ayme, que tu ayes aime, que tu aurois ayme, que tu eusses aime, que tu auois ayme: & puis apres as, ayes, aurois, eusses, auois, lon peult adiouster eu, & entendre oriste ou aoriste comme devant. (Ramus 1572: 173-175).

Ramus divise donc les temps en «oristes» et «aoristes». Cette division ne correspond pas à celle des temps simples et temps composés comme nous aurions pu l'imaginer en faisant une lecture plus que superficielle. Le grammairien appelle «oristes» le passé simple et le passé antérieur de la même façon que l'imparfait et le plus-que-parfait. Le passé composé et la forme surcomposée sont appelés temps aoristes. Mais, que voulait dire le grammairien avec ce classement?

Selon Chevalier (1994: 25), les formes verbales sont regroupées à l'intérieur d'un système des temps, régulé d'une part par la vieille opposition aristotélicienne (oriste/aoriste) et d'autre part par la tripartition temporelle présent, futur, prétérît sous-catégorisée en modalités.

Mais nous savons aussi que c'est la théorie stoïcienne des temps celle qui a mis en lumière ce qu'il y a de négatif dans l'aoriste, surtout si on l'oppose au présent. Les stoïciens distinguaient deux types de temps:

- 1- déterminés: le duratif (le présent, l'imparfait) et l'achevée (le parfait, le plus-que parfait);
- 2- indéterminés (l'aoriste et le futur).

L'aoriste est effectivement pour les Grecs ce qui est dépouillé des valeurs subjectives de durée et de l'achèvement qu'expriment le présent et le parfait et il est mis sur le même plan que le futur qui est dépourvu d'aspect.

Ramus, pour faire son classement, s'appuie donc sur un modèle de division ancien, appliqué à la langue grecque, mais il ne le copie pas exactement: il l'adapte à la langue française en prenant le sens étymologique de ces termes grecs:

- 1- oriste, d'«horizein» qui veut dire «borner»;
- 2- aoriste, d'«aoristos», de «a» privatif et «oristos», défini de «horizein» (borner).

Donc, pour être précis: «oriste» est ce qui est borné, défini et «aoriste» ce qui n'est pas borné, pas défini. A l'heure actuelle, on va «jouer» avec les mots «défini» et «non défini». Mais Ramus le faisait avec les mots «borné»/ «pas borné». Aujourd'hui nous voulons que l'imparfait, par exemple, ne soit pas «borné», ce qui n'était le cas ni de la grammaire ancienne, ni des Grecs. Notre tendance à nous serait d'appeler «aoriste» l'imparfait, ce qui serait inexact. Nous trouvons en effet des exemples en français d'imparfait oristique (et je prend ici la terminologie de Ramus). Par exemple:

«Le 4 septembre 1768, naissait à Saint-Mâlo,(...), le chevalier François-René de Chateaubriand.»

«Il y a trois mois, un homme bien mis se présentait chez un bijoutier parisien, et lui demandait un bijou (...).»

(Guillaume 1994: 69)

Nous pourrions y voir un rapport avec ce que Guillaume appelle «l'imparfait précuratif» au lieu et place du prétérît défini puisque cet imparfait promet une suite (le duratif dont les stoïciens parlaient) alors qu'il s'agit d'un fait ponctuel, déterminé.

Ramus fait la même interprétation que celle proposée par les stoïciens dans leur théorie des temps grecs: l'imparfait est classé comme un verbe oriste. Nous avons déjà relevé précédemment qu'en français moderne nous trouvons des exemples des imparfaits «oristiques», donc avec une valeur déterminée.

En laissant de côté le mot «oriste» et en centrant un peu notre attention sur celui d'«aoriste», nous dirons que celui-ci est employé actuellement comme synonyme de passé simple et passé antérieur. Mais cette relation est seulement approximative car le système verbal du grec n'est pas le même que celui du français et ils ne possèdent pas les mêmes temps. Les grammairiens et les linguistes emploient le même mot mais pas les mêmes éléments. Nous tenons à indiquer que dans les grammaires latines l'on ne trouve pas ce mot alors qu'on le rencontre dans les grammaires du grec au Moyen Age.

Pour conclure nous dirons que Ramus, en utilisant une terminologie de l'antiquité classique grecque, a essayé d'étudier les différentes valeurs des temps selon les différents contextes. Sa grammaire est un exemple d'étude d'une langue selon une organisation logique. Il est aussi important de souligner la mise en valeur du rôle du contexte et l'intention que l'auteur avait de se libérer de la notion de modalité, ce qui a sûrement apporté des bénéfices (et entraîné des problèmes!) à la linguistique actuelle. Voici le modeste mais grand apport de Ramus.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- AUROUX, S. (1989): *Histoire des idées linguistiques*, Liège-Bruxelles: Pierre Mardaga éditeur.
- BARATIN, M. et F. DESBORDES (1981): *L'analyse linguistique dans l'antiquité classique. I. Les théories*, Paris: Klincksieck.
- BRUNOT, F. (1905-1979): *Histoire de la langue française*, t.I-XI, Paris: A. Colin.
- CHAURAND, J. (1969): *Histoire de la langue française*, Paris: Presses Universitaires de France.
- CHEVALIER, J.-C. et M. ARRIVÉ (1970): *La grammaire*, Paris: Klincksieck.
- CHEVALIER, J.-C. (1978): *Verbe et phrase: les problèmes de la voix en espagnol et en français*, Paris: Ed. Hispaniques.
- CHEVALIER, J.-C. (1994): *Histoire de la grammaire française*, Paris: Presses Universitaires de France.
- GOUGENHEIM, G. (1974): *Grammaire de la langue française du XVIe siècle*, Paris: Picard.
- GUILLAUME, G. (1994): *Langage et science du langage*, Paris/Québec: Nizet/Presses de l'Université Laval.
- KUKENHEIM, L. (1966): *Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale*, Leiden: Universitaire Pers.
- LA RAMÉE, P. DE (dit Ramus) (1572): *Grammaire*, Paris: De l'imprimerie d'André Wechel.
- NEBRIFA, E. A. de (1492) (1989): *Gramática castellana*, Madrid: Centro de Estudios Ramón Areces.

